

■ **Shark Billard, Patrick Aigroz**, à Montagny-près-Yverdon, exploitation d'une salle de billard (FOSC du 08.11.1995, p. 6135). La raison est radiée par suite de remise de commerce.  
Journal no 825 du 21.01.2002  
(00312960 / CH-550.0.044.650-1)